Challenges
mardi 10 novembre 2026 - 08:00 Europe/Paris
705 mots - 3 min

ARGENT ET PLACEMENTS

NEWS : CHALLENGES.FR

Financer la transition écologique sans risquer son épargne : ce qu'il faut savoir avant de choisir un livret vert

Le prix de la sérénité. Avec un taux compris entre 0,5 % et 1,8 % brut, les livrets verts rapportent moins que le livret A, mais l'objectif est ailleurs. Les sommes déposées par les épargnants sont utilisées par les banques pour octroyer des prêts destinés à financer des activités vertes. Ils sont proposés notamment par Banque populaire, Caisse d'épargne, Crédit agricole, Crédit coopératif, la plateforme d'épargne en ligne Goodvest ou la banque éthique La Nef. Cette dernière a lancé son livret Nef × Enercoop en partenariat avec le fournisseur d'énergie renouvelable Enercoop début novembre, en complément de son livret historique, *« qui finance des projets ayant une plus-value sociale, écologique ou culturelle,* détaille Léo Miranda, directeur innovation et marketing de La Nef. Il nous a semblé important d'en proposer un autre exclusivement fléché vers les énergies renouvelables, plus concret pour les épargnants. »

À la différence des autres livrets verts du marché, Nef × Enercoop est un produit de partage. L'épargnant reverse obligatoirement une partie des intérêts (de 25 à 100 %) à l'association Énergie solidaire, luttant contre la précarité énergétique. *« Nous réfléchissons à d'autres thématiques, notamment autour de la filière bio »,* note Léo Miranda. Le rendement des deux livrets de cette banque se situe dans la fourchette basse du marché, à 0,5 % jusqu'à 15 000 euros (0,1 % au-delà).

Certains établissements sont plus généreux, comme Goodvest, dont le livret, pour les nouveaux clients avant le 15 décembre, est rémunéré 4,2 % pendant six mois dans la limite de 200 000 euros, puis 1,8 %. « Les dépôts contribuent au financement de prêts favorisant l'efficacité énergétique des biens immobiliers, décrit Matthieu Silva Santos, directeur des opérations de Goodvest. Il s'agit principalement de crédits à des particuliers pour financer des biens ayant un bon DPE ou des travaux de rénovation. »

Les grands réseaux ne sont pas en reste, puisque Crédit agricole annonce à lui seul 20 milliards d'euros sur son livret Engagé sociétaire, dont l'encours finance localement les transitions agricole et agroalimentaire, la transition vers une économie bas carbone et l'inclusion sociale. Chaque caisse régionale définit non seulement sa rémunération (entre 0,9 % et 1,7 %), mais aussi les projets financés. *« Ce livret s'adresse aux clients souhaitant donner du sens à leur épargne et le faire au plus près de chez eux,* note Frédéric Noet, directeur des marchés, clients et nouveaux métiers à la Fédération nationale du Crédit agricole. *La dimension locale est essentielle. »*

De son côté, le groupe BPCE propose non seulement des livrets, mais aussi des comptes à terme verts fonctionnant sur le même modèle, à la

fois chez Banque populaire, Caisse d'épargne et Crédit coopératif. Ce dernier propose notamment le livret Rev3 rémunéré 1,2 % jusqu'à 15 000 euros (0,6 % au-delà). « Les dépôts du livret et du compte à terme Rev3 sont intégralement consacrés au financement de projets liés à la transition écologique dans les Hauts-de-France, explique Virginie Dulchain, directrice du développement. *Par ailleurs, 20 % des prêts octroyés par le Crédit coopératif sont verts. Les dépôts de nos clients, sur tous nos comptes et livrets, contribuent donc à la protection de l'environnement. »*

Retrouvez l'intégralité des articles de notre dossier sur les placements responsables ci-dessous :

• Épargne : le retour en grâce des placements responsables

• Épargne verte : comment éviter les pièges du greenwashing ? (à paraître le 11/11)

• Obligations vertes : les clés pour bien investir (à paraître le 12/11)

• L'incontournable virage vert des SCPI (à paraître le 13/11)

• Investir dans l'immobilier autrement grâce aux foncières solidaires (à paraître le 14/11)

• ETF verts : comment profiter du retour des placements durables ? (à paraître le 15/11)

• Comment investir dans le non-coté pour financer la transition verte ? (à paraître le 16/11)

Et pourquoi ne pas tout simplement investir sur un livret de développement durable et solidaire (LDDS, 1,7 % de rendement net) ? Une partie des encours de ce produit réglementé est aussi fléchée vers le financement de prêts destinés à la rénovation énergétique. *« Quand vous investissez à travers un LDDS, vous ne savez pas précisément quel projet votre argent va financer,* répond Frédéric Noet. *À l'inverse, le livret Engagé sociétaire intervient au plus près des épargnants, ce qui permet de se sentir vraiment utile. »* Agnès Lambert

par Agnes Lambert